

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2010

Convocation le 28 mai 2010

Présents : Jean Claude FLACHAT, Jean-Marc DECITRE, Michel LEGRAND, Bernard FARA, Gérard GONON, Jean-Philippe GENTHIAL, Ludivine RIVAT, Odette SEYTRE, Sébastien THOLOT, Patricia AGRAMUNT

Excusées : Marie-Pierre BERAUD, Alexandra ORIOL

Secrétaire de séance : Ludivine RIVAT

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU HAMEAU DE « CHOMEOL » : APPROBATION DU DOSSIER DE CONSULTATION AVEC DEMANDE DE SUBVENTION ET RACCORDEMENT DU SURPRESSEUR :

A l'unanimité, il est décidé d'approuver le dossier de consultation des entreprises tel que présenté par B INGENIERIE, maître d'œuvres de l'opération. La consultation du marché à procédure adaptée sera lancée à l'automne prochain. Il est demandé une subvention au Conseil général de la Loire et à l'Agence de l'eau.

Ce projet prévoit l'installation d'un surpresseur à « Rossillol ». Le SIEL, qui en assurera la maîtrise d'ouvrage, a estimé la part communale de ces travaux à 680.00 € HT. Ce point est adopté à l'unanimité et il est précisé que la participation sera faite en un seul versement.

VOTE DU TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES

A l'unanimité est voté le taux de la TFNB à 35.29 % pour un produit attendu des taxes d'habitation et foncières de 154 615 €.

VOTE DES SUBVENTIONS 2010 AUX ASSOCIATIONS

A.F.R. (Accueil enfants)	60 000.00 €	OGEC Ecole NDV Assist.mat.	18 812.00 €
ASVG Tennis de table	600.00 €	ASVG Gym. Féminine	354.00 €
Ass. Terrasses Leytra	800.00 €	Médiathèque Loire	132.00 €
C. Formation Apprentis	40.00 €	EURECAH	80.00 €
ACTIS	40.00 €	C. L. Bérard	200.00 €
Père Noël du Lundi	40.00 €	Mathis pour la vie	40.00 €
Ass. Fr. Myopathies	80.00 €	Souvenir Français	30.00 €
Croix Rouge St-Chamond	30.00 €	Docteur Clown	40.00 €
Loire Alzheimer	30.00 €		

Des subventions ont été votées en début d'année et d'autres pourront l'être ultérieurement.

DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET 2010

Adopté à l'unanimité sur le budget principal :

D 13151-164 façades ex Poste & Ecole	+1 820.00 €	D 2313-167 Croix de Soulage	-1 820.00 €
D 2313-168 Ex grange	+1 100.00 €	R 2313-164 Faç. ex Poste & école	+ 1 100.00 €

TARIF PHOTOCOPIES

<u>Photocopies noir et blanc</u>		<u>Photocopies couleur</u>	
A4 recto	0.20 €	A4	1.20 €
A4 recto verso	0.30 €	A3	2.00 E
A3 recto	0.30 €	Pas de recto verso	
A3 recto verso	0.40 €		

Plastification de documents

Format A4	1.00 €	Format < au A4	0.60 €
-----------	--------	----------------	--------

Voté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES LIGNES DE CREDITS DE 150 000.00 € ET DE 200 000.00 €

Les propositions du Crédit Agricole Loire Haute-Loire sont approuvées à l'unanimité comme suit :

Contrats de 150 000.00 € et de 200 000.00 € (pour le financement des travaux de voirie du Chemin de fer avec la commune du BESSAT) : durée 12 mois. Taux annuel variable : T4M + marge de 0.85 % l'an.

CLASSEMENT – DÉCLASSEMENT DE CHEMINS RURAUX À L'ISSUE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Suite à l'enquête publique et aux conclusions favorables du Commissaire Enquêteur, sont approuvées à l'unanimité les modifications d'emprise suivantes : sur la voie communale n°18 au « **Planil** », sur les chemins ruraux n°21 au lieu-dit « **Les Mûres** », n°111 à « **La Cours-Nord** », n°90 à « **La Roche de Sciau** », n°3 au « **Sardier** » et n°4 au lieu-dit « **La Cognetière** ».

ADSL : RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE ET ÉQUIPEMENTS POUR L'ANTENNE WIFI

A l'unanimité, il est décidé d'autoriser le maire à signer une convention entre ERDF, le SIEL, la société WIMIFI et la commune qui prévoit la pose d'antennes sur des supports électriques à « La Madone » (2 606.00 €), « Laval » (1 284.00 €) et « Péalussin » (1 284.00 €). Cette dépense qui fait l'objet d'une subvention du Conseil Général sera versée en une seule fois au SIEL.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE L'EAU ET DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Après avoir pris connaissance des rapports 2009, le conseil municipal les adopte à l'unanimité. Ces documents sont consultables en mairie jusqu'au 20 juillet 2010. Approuvé à l'unanimité.

LOGEMENTS SOCIAUX RUE DU FRERE FRANÇOIS : TRANSFORMATION DU PRÊT PEPC GARANTI À L'OPH GIER PILAT EN DEUX PRÊTS PLUS ET PLAI

A l'unanimité, suite à la demande de l'OPH GIER PILAT, le prêt PEPC garanti pour la construction des quatre logements sociaux, est transformé en prêt PLUS pour la somme de 21 474.00 € et en prêt PLAI pour la somme de 6 417.00 €.

DEMATERIALIZATION DES ACTES

En vue de la dématérialisation des échanges liés au contrôle de légalité des actes, il est décidé, à l'unanimité, d'accéder au service de télétransmission des actes. Le maire est autorisé à signer une convention avec le Département (mise à disposition gratuite) et le Grand Roanne Agglomération (installation de l'outil, formation et assistance) et une deuxième entre le Préfet et le Maire qui définira les modalités de transmission.

QUESTIONS DIVERSES

Délégué suppléant au SIANC : Suite au décès de Claude PERRETON, il convient de désigner un nouveau suppléant pour siéger au Syndicat Intercommunal de l'Assainissement Non Collectif. A l'unanimité, Michel LEGRAND est nommé délégué suppléant.

Boisement à « La Rivoire » sur 4ha 31a 13ca. L'O.N.F., maître d'œuvres, a estimé les travaux pour lesquels une subvention sera sollicitée de l'Etat. Adopté à l'unanimité.

Demande d'eau à « Péalussin » : Suite à la rencontre du Maire et de l'Adjoint aux réseaux sur les lieux, il est décidé, dans un premier temps, d'attendre les courriers individuels des personnes intéressées.

Enveloppes cantonales de solidarité : une subvention sera demandée auprès du Département pour les travaux de voirie 2010.

Séance levée à 23h00

Le Maire :

Jean Claude FLACHAT